Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260320-D_2026_3_4-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision :
D_2026_3_4

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Objet : Election des adjoints

L' an deux mille vingt six, le vendredi 20 mars à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 17 Mars 2026

Présents : Madame BLAYO Annick, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DAVID Maryvonne, Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur THUARD Jean -Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Madame DANJOU Maryse, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur RIMBERT Ugo, Monsieur GUERNALEC Christian

Pouvoirs :
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Monsieur THUARD Jean-Charles

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COUSIN Laurence

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian DAUTEL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses article L. 2122-4 et L.2122-7-2 ;
Vu la délibération 2026_3_3 du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au Maire à six ;

M. Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Il ajoute que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité absolue. Il précise qu'en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont alors élus.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de laisser un délai de cinq (5) minutes pour le dépôt auprès de M. Le Maire, Président de séance, des listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire. A l'issue de ce délai, M. Le Maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée et il est procédé à l'élection des adjoints.

Sous le contrôle du bureau, il est procédé à l'élection des adjoints au Maire par dépôt du bulletin de vote (des bulletins de vote en cas de procuration) par les conseillers municipaux dans l'urne prévue à cet effet.

A l'issue des opérations de dépouillement du suffrage, sont proclamés les résultats suivants :

- **Résultat du premier tour de scrutin**
  - **Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0**
  - **Nombre de votants (enveloppes déposées) : 23**
  - **Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0**
  - **Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 4**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260320-D_2026_3_4-DE

19
12

- **Nombre de suffrages exprimés**
- **Majorité absolue**

Nom et Prénom des candidats placés en tête de liste	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
TANGUY Jean-Marc	**En chiffres**	**En toutes lettres**
	19	**Dix-neuf**

–La liste menée par M. Jean-Marc TANGUY obtient 19 voix, la majorité absolue étant 12,

–Sont proclamés adjoints au Maire et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. TANGUY Jean-Marc, dans l'ordre de présentation de la liste ci-dessous :

Ordre	Nom	Prénom	Date de naissance
1	TANGUY	Jean-Marc	14/10/1974
2	BLAYO	Annig	06/02/1959
3	LE GAC	Hervé	12/04/1957
4	ROBIN	Renée	07/09/1954
5	THUARD	Jean-Charles	30/06/1956
6	COLINET	Camille	06/12/1982

M. Le Maire est autorisé à signer tout document en application de la présente délibération.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 4

Le Maire,
Christian DAUTEL

MAIRIE DE PONT-L'ABBÉ FINISTÈRE

Emis le 20/03/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le